**SEANCE DU MERCREDI 27 MAI 2020**

L'an deux mille vingt : le 27 mai à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Dominois se sont réunis dans la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée le 19 mai 2020.

Etaient présents : BOER Alain, DELEU Aurélien, DUFOUR Michel, FLAUTRE Samuel, LABRY Jean-Louis, MARQUEZ Jérémy, MARTEL Béatrice, NEUREUIL Dominique, NICOLAS Arnaud, WARENDEUF Alain.

Etait absent excusé : M. RIHET Mathieu

Secrétaire de séance : Monsieur WARENDEUF Alain

Ont été nommés assesseurs pour l’élection du Maire et des Adjoints : Messieurs MARQUEZ Jérémy et LABRY Jean-Louis

**ELECTION DU MAIRE**

Monsieur LABRY Jean-Louis et Madame MARTEL Béatrice sont candidats pour l’élection du Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– M. LABRY Jean-Louis : 9 voix

– Mme MARTEL Béatrice : 1 voix

 M. LABRY Jean-Louis ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

**FIXATION DU NOMBRE D’ADJOINTS :**

Le Maire a indiqué qu’en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d’un adjoint et au maximum d’un nombre d’adjoints correspondant à 30% de l’effectif légal du conseil municipal, soit 3 adjoints au maire au maximum. Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide de fixer à 3 le nombre des adjoints au maire de la commune.

**ELECTION DES ADJOINTS :**

Le Conseil Municipal décide de fixer le nombre d’adjoints à 3

Monsieur le Maire rappelle que l’élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

**ELECTION DU 1ER ADJOINT**

M. BOER Alain, M. DUFOUR Michel et Mme MARTEL Béatrice sont candidats pour l’élection du 1er Adjoint.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1. Nombre de bulletins : 10
2. Bulletins blancs ou nuls : 0
3. Suffrages exprimés : 10
4. Majorité absolue : 6

Ont obtenu : M. BOEL Alain : 6 voix

M. DUFOUR Michel : 3 voix

Mme MARTEL Béatrice : 1 voix

**M. BOER Alain est proclamé 1er Adjoint**

**ELECTION DU 2EME ADJOINT**

Messieurs DUFOUR Michel, MARQUEZ Jérémy, NEUREUIL Dominique et NICOLAS Arnaud sont candidats pour l’élection du 2ème Adjoint.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1. Nombre de bulletins :10
2. Bulletin nul : 1
3. Suffrages exprimés : 9
4. Majorité absolue : 5

Ont obtenu : M. DUFOUR Michel : 2 voix

M. MARQUEZ Jérémy : 6 voix,

M. NEUREUIL Dominique : 1 voix

M. NICOLAS Arnaud : 0 voix

**M. MARQUEZ Jérémy est proclamé 2ème Adjoint**

**ELECTION DU 3EME ADJOINT :**

Madame MARTEL Béatrice, Messieurs NEUREUIL Dominique, NICOLAS Arnaud, WARENDEUF Alain sont candidats pour l’élection du 3ème Adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1. Nombre de bulletins : 10
2. Bulletins blancs ou nuls : 0
3. Suffrages exprimés : 10
4. Majorité absolue : 6

Ont obtenu : Mme MARTEL Béatrice : 1 voix

M. NEUREUIL Dominique : 2 voix

M. NICOLAS Arnaud : 1 voix

M. WARENDEUF Alain : 6 voix

**WARENDEUF Alain est proclamé 3ème Adjoint.**

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l’élu.

Séance levée à 21 heures